

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1224

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 23

À la seconde phrase de l'alinéa 19, substituer au mot :

« document »,

le mot :

« procès-verbal ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.